

# FORMATION DES AUDITEURS À LA BIOSÉCURITÉ: ANNULATION (LA DGAL REPOUSSE LE FINANCEMENT DU DISPOSITIF) —



**CORRÉGÉ Isabelle**  
Docteur Vétérinaire, DVM -  
Experte sur les  
problématiques de santé  
animale, hygiène et de  
biosécurité

**Classe virtuelle** 2 séances de 2h15  
**Lieu de la formation** En distanciel  
**Tarif** Gratuit :  
**Points vétérinaires :** financement DGAL  
0.3 CFC

## Pour qui ? —

Vétérinaires et spécialistes souhaitant devenir auditeur Pig Connect Biosécurité

## Objectifs / Compétences —

Comprendre les enjeux de la biosécurité en élevage, notamment pour les petits détenteurs et les élevages plein air.  
Acquérir les éléments permettant de devenir Auditeur Pig Connect Biosécurité  
Savoir conseiller les éleveurs pour la mise en place de leur plan de biosécurité

## Evaluation des acquis —

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

## Pré-requis —

Vétérinaires non spécialisés en porc et souhaitant devenir auditeur Pig Connect Biosécurité  
Conseillers en élevage de porc souhaitant devenir auditeur Pig Connect Biosécurité

## Méthode pédagogique —

Exposés et échanges



[Version en-ligne](#)

## Dates de la formation

Session n°1 05/07/2024

Session n°2 18/06/2024

## Programme de la formation —

### ANNULATION

**Nous sommes contraints d'annuler cette formation. En effet, le dispositif ne pourra démarrer que dans plusieurs mois pour un motif de procédure budgétaire .**

**Si vous souhaitez néanmoins vous former à la biosécurité, vous pouvez accéder au MOOC auditeur biosécurité gratuit (<https://ifip.asso.fr/formations/e-learning/mooc-biosecurite/>) ou nous solliciter pour l'organisation d'une formation payante.**

Cette formation permet d'être auditeur « Pig Connect Biosécurité » (Le MOOC e-learning peut suffire pour les vétérinaires uniquement – <https://ifip.asso.fr/formations/e-learning/mooc-biosecurite/>)

Cette formation permet, également, d'être formateur de référents biosécurité avec le nouveau format à distance en 4h30 en utilisant le module de formation réalisé par l'IFIP et validé par la DGAL.

*Formations assurées par des vétérinaires IFIP ou SNGTV*

*Accueil des participants – Feuille de présence*

*Tour de table : Positionnement des participants par rapport au thème*